



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Luxembourg, le 26 juin 2026

Service central de législation
Madame Elisabeth Margue
Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet :

Question parlementaire n° 4181 du 3 juin 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant la « Réalisation d'une passerelle avec du bois tropical »

Madame la Ministre,

En date du 3 juin 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de mes compétences.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

(s.) Serge Wilmes